

LE SOIR ECHOS

Plus de souplesse pour les visas

UE

Une grande enquête sur la migration des compétences marocaines est lancée par l'ETF, une agence de l'Union Européenne. Elle s'inscrit dans le cadre du « Partenariat pour la mobilité » que veut établir l'UE avec le Maroc.

KHADIJA SKALLI

La Fondation européenne pour la formation (ETF), une des agences de l'Union Européenne, lance une enquête de grande envergure au Maroc au sujet de la migration des compétences. C'est l'association marocaine d'étude et de recherche sur les migrations (AMERM) qui a été choisie pour mener cette étude sur le terrain.

« L'enquête sera menée dans toutes les régions du Maroc. Elle concernera un échantillon de 4000 personnes. Nous sommes en train de préparer le terrain pour le lancement de l'enquête. L'association AMERM dispose d'antennes dans plusieurs villes. Celles d'Oujda, Marrakech, Agadir, Rabat, Meknès et Ouarzazate participeront à cette vaste opération », indique Mohamed Khachani, Secrétaire général de l'AMERM.

Faciliter les procédures d'octroi des visas

Selon cet expert en migration, cette enquête intervient dans le cadre du projet de « Partenariat pour la mobilité » que l'Union européenne compte établir avec des pays comme le Maroc, partenaire de la politique européenne de voisinage; le but étant de renforcer la coopération dans le domaine de l'immigration. Les négociations entre les deux parties, entamées en octobre



Ce partenariat avec l'UE vise à faciliter les procédures d'octroi des visas pour les étudiants, les chercheurs et les hommes d'affaires.

dernier, se poursuivent pour mettre en commun ce partenariat. Avec la Tunisie, le Maroc est le premier pays méditerranéen avec lequel l'Union Européenne entame ces discussions. « Elles devraient déboucher sur la conclusion d'un Partenariat de mobilité entre l'Union européenne, ses Etats membres et le Maroc », note la Délégation de l'UE à Rabat sur son site Internet. Cet accord consiste en un ensemble de mesures à mettre en place pour garantir une bonne gestion de la circulation des personnes entre l'UE et le Maroc.

Il vise notamment à « faciliter les procédures d'octroi des visas pour certaines catégories de personnes », notamment les étudiants, les chercheurs et les hommes d'affaires. À ce sujet, la partie européenne propose d'assouplir les formalités, voire la possibilité même de renoncer à percevoir les droits de visa et de délivrer des visas à entrées multiples à ces catégories de personnes. Le partenariat vise également à faciliter « l'accès au marché de l'emploi de l'UE », « la protection des droits de la communauté marocaine résidant à

l'étranger ». Des initiatives basées sur le recrutement, la formation professionnelle et la formation linguistique ainsi que le retour et la réintégration des migrants peuvent y être incluses.

Erasmus Mundus

La coopération entre les écoles ainsi que la mobilité des étudiants et du personnel universitaire dans le cadre du programme Erasmus Mundus devront également être développées. Pour rappel, Erasmus Mundus est un programme qui vise à améliorer la qualité de l'enseignement supérieur européen et à renforcer la compréhension interculturelle.

Il encourage la mobilité des personnes et la coopération entre établissements européens et non européens.

« L'objectif étant de promouvoir l'Union européenne comme espace d'excellence académique à l'échelle mondiale, de contribuer au développement durable de l'enseignement supérieur des pays tiers et d'offrir aux étudiants les meilleures perspectives de carrière. » Selon le site Internet de la Délégation de l'UE à Rabat, une ren-

contre devrait avoir lieu avant la fin de l'année pour lancer les bases d'un tel partenariat.

Par ailleurs, après la Tunisie et le Maroc, l'Union européenne compte entamer des négociations avec l'Égypte. ♦

ETF : carte d'identité

ETF (European Training Foundation – Fondation européenne pour la formation) est l'une des agences de l'Union Européenne.

Dans le cadre de la politique extérieure de l'UE, l'ETF intervient dans les pays en voie de développement partenaires de l'UE, pour apporter son soutien à la réforme de leurs systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail. Elle apporte son savoir-faire pour moderniser ce système. Créée en 1994, la Fondation est établie à Turin en Italie.